



Commission des solidarités

4425 - Création, extension et réhabilitation des établissements pour personnes âgées

Etablissements hébergeant des personnes âgées dépendantes

Rapport n° CP/2011/531

Service gestionnaire :

Service établissements et institutions

Résumé :

Le présent rapport concerne le financement de l'achat de matériel et mobilier pour l'EHPAD de 84 lits Laury Munch en construction à STRASBOURG Neuhof.

Fondation Armée du Salut à PARIS EHPAD Laury Munch à STRASBOURG Neuhof Acquisition de matériel et mobilier pour 84 lits

Une subvention de 2 751 517 € a été accordée en commission permanente du Conseil Général du 7 décembre 2009 à la SEM Habitation Moderne à STRASBOURG, maître d'ouvrage, pour la création d'un EHPAD de 94 lits et places à STRASBOURG Neuhof, dont 10 places d'accueil de jour Alzheimer, 28 lits Alzheimer (dont 2 d'hébergement temporaire) et 56 lits d'EHPAD (dont 2 d'hébergement temporaire). La construction a démarré en décembre 2009 et devrait s'achever à la fin de cette année.

La Fondation Armée du Salut en est le gestionnaire et à ce titre, sollicite la subvention pour l'acquisition du matériel et mobilier nécessaires à 84 lits d'EHPAD. Aucune demande spécifique n'est déposée pour le mobilier de l'accueil de jour.

Le coût des différents équipements est estimé à 522 325 € toutes taxes comprises dont 62 282 € pour le mobilier administratif, 259 094 € pour le mobilier des chambres et 200 949 € pour le mobilier des locaux communs. Hormis la subvention départementale, l'opération sera financée par emprunt bancaire.

Il vous est proposé d'accorder à la Fondation Armée du Salut à PARIS, une subvention de **99 388,80 €** représentant 30 % d'un prix-plafond de 3 944 € par lit d'EHPAD, pour l'acquisition de matériel et mobilier de l'EHPAD de 84 lits Laury Munch à STRASBOURG Neuhof.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
15210	204-2042-53	7 390 696,06 €	253 537,26 €	99 388,80 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide :

- d'accorder à la Fondation Armée du Salut à PARIS, une subvention de 99 388,80 € représentant 30 % d'un prix-plafond de 3 944 € par lit d'EHPAD, pour l'acquisition de matériel et mobilier de l'EHPAD de 84 lits Laury Munch, à STRASBOURG Neuhof, conformément au tableau annexé

- *d'approuver la convention de financement à intervenir à cet effet entre le Département et la Fondation Armée du Salut à PARIS*
- *d'autoriser le président du Conseil Général à signer cette convention.*

Strasbourg, le 20/06/11

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name Guy-Dominique Kennel.

Guy-Dominique KENNEL